



Direction générale territoires

Délégation Châteaubriant

Service aménagement

Unité Voies Navigables et Milieux Naturels

Référence : SAC/VN/NP/AU0032

Affaire suivie par :
Nicolas PROU

Nozay, le 23 juin 2024

CANAL DE NANTES À BREST

AVIS AUX USAGERS

ORIGINE : Conseil Départemental de Loire-Atlantique
Délégation Châteaubriant
Service aménagement
Unité Voies Navigables et Milieux Naturels

EMPLACEMENT : Canal de Nantes à Brest

FAIT A SIGNALER : Réouverture de la navigation entre Blain et St-Nicolas-de-Redon

DATE : à compter du lundi 24 juin 2024

Les usagers sont informés qu'en raison de la décrue de la rivière canalisée du canal de Nantes à Brest la navigation sera à nouveau autorisée entre les écluses du Gué de l'Atelier (Blain) et celles des Bellions (Fégréac) et de la Digue (Saint- Nicolas-de-Redon) dès ce lundi 24 juin 2024 aux horaires habituels.

Les usagers sont invités à la plus grande vigilance en raison de la présence éventuelle de bois flottants sur la partie rivière canalisée.

Pour rappel, la section entre l'écluse de la Remaudais (Blain) et l'écluse de Quiheix (Nort-sur-Erdre) reste fermée jusqu'à nouvel avis de réouverture.

Pour le Président du conseil départemental
Pour le Chef du service aménagement de la délégation de
Châteaubriant
Le responsable de l'unité Voies Navigables et Milieux Naturels

Nicolas PROU